

Association de Loisirs & Culture de Douarnenez

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Qui s'est tenue **le mercredi 19 novembre 2025**
à la Salle des Fêtes de Douarnenez.

Les membres de l'association se sont réunis, sur convocation adressée le 23 octobre 2025 par messagerie numérique et, pour les membres non informatisés, par courrier postal, dans les formes et les délais conformes aux dispositions statutaires.

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 186

Nombre de membres représentés : 10 pouvoirs reçus.

candidature reçue pour intégrer le conseil d'administration : Jean-Yves Dinam

La séance a débuté à 14 h 40

Président de séance : Guy Yan

Secrétaire de séance : Nadine Ducloud

Ordre du jour :

1/Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

2/ Rapport moral et compte rendu d'activité

3/ Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 ; présentation des comptes ; rapport du vérificateur aux comptes : quitus au président et au conseil d'administration pour sa gestion.

4/ Utilisation de la messagerie Magnolia

5/ Élection des membres du conseil d'administration (CA)

6/ Élection du vérificateur aux comptes.

7/ Budget prévisionnel 2025-2026

8) Proposition de l'adhésion à 30 € pour la saison 2026-2027

9/ Projet des activités

10/ Questions diverses.

11/ Clôture de l'assemblée générale ordinaire

1/ Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Après avoir souhaité la bienvenue aux adhérents, aux invités de la municipalité (Madame Poitevin, maire de Douarnenez et Françoise Lalouenan Le-Lec, son adjointe déléguée à l'action sociale et la solidarité), à Alain Dumont, président de l'association ForceT DZ , invité et aux journalistes présents, Guy Yan se présente, notamment au profit des nouveaux adhérents et propose à l'assemblée que le système de vote s'effectue à mains levées.

Le système est adopté par l'ensemble des personnes présentes.

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

2/ Rapport moral du Président et compte rendu d'activités

Rapport moral

Après avoir rappelé le but de l'association, le président précise que la mission première reste avant tout de favoriser les relations humaines, de combattre l'isolement et la solitude, promouvoir le bien-être physique et moral, de partager des talents et des rires, de permettre de créer des souvenir et donc avant tout d'apporter du lien social.

La saison 2024-2025 a été marquée par un bilan très positif puisque l'association comptait 609 adhérents en juin 2025. Les Douarnenistes représentent toujours aux alentours de 80 % de notre effectif et on approche les 90 % dans le cadre de la communauté des communes. Les communes du Cap et du pays Bigouden sont aussi représentées sans oublier les adhérents pour lesquels notre secteur est un lieu de villégiature.

L'année 2025-2026 bâtit encore tous les records puisque nous avons déjà à ce jour :

- **615 inscrits dont 133 nouveaux. L'âge de nos adhérents varie de 23 à 92 ans.**
- **55 bénévoles responsables qui animent leur activité avec bienveillance et générosité.**
- **36 activités dont 4 viennent compléter le programme cette année :**

- « Bridge Salon » sans esprit de compétition,
- « Plaisirs ludiques », des jeux qui mêlent énigmes et stratégie,
- « Généalogie »
- « Balades aquatiques » qui, après quelques semaines a démontré que cette activité ne correspondait pas suffisamment aux attentes des adhérents et a conduit le conseil d'administration à suspendre cette activité au moins jusqu'au printemps prochain.

Pour chaque activité proposée, le conseil d'administration s'assure qu'elle ne fait pas concurrence à une activité existante sur Douarnenez. A défaut, une rencontre est organisée pour évoquer notre projet. Ce fut le cas avec la création de l'activité « Pétanque Plaisir » qui nous a amené à rencontrer l'association « Douarnenez - Pétanque Trébouliste », orientée compétition. Notre activité fut la bienvenue.

Nous avons aussi été amené à refuser des propositions d'activités : « Danse de salon », « Pilate », « Yoga », « longe-côte » car des associations les proposent déjà sur Douarnenez.

Un Magnolia qui fonctionne bien. Toutefois, l'association reste fragile car certaines de nos activités n'ont qu'un animateur alors que deux permettraient d'assurer la continuité en cas d'aléas, même si des adhérents n'hésitent pas à proposer leur aide spontanément.

Des bénévoles, des adhérents, mais il faut aussi des locaux.

Pour organiser les activités et accueillir les adhérents dans de bonnes conditions, nous avons la chance de disposer de locaux adaptés, gracieusement mis à notre disposition par la commune. (Remerciements à madame le maire).

- Jean Turmeau, notre siège social, avec ses 2 salles pouvant accueillir chacune 25 personnes. Ces salles abritent 18 activités et sont utilisées à tour de rôle par plus de 300 adhérents du lundi au samedi de 09h00 à 23h00 et ce, toute l'année, y compris pendant les vacances d'été.
- Les salles du centre Gradlon permettent d'organiser les ateliers de peinture, tricot & travaux d'aiguilles et de mosaïque. Equipé d'une cuisine semi-professionnelle, le centre est utilisé par 2 ateliers de cuisine et un de pâtisserie.
- Le centre des arts André Malraux permet à une centaine d'adhérents d'apprendre et de se perfectionner aux danses traditionnelles bretonnes.
- La salle Coataner accueille les ateliers couture.

Par ailleurs, le centre aquatique nous réserve deux créneaux d'une heure par semaine. Il réunit les adeptes de la natation. Nous avons enregistré 1700 entrées cette dernière saison.

Enfin, la salle des fêtes, d'une surface adaptée, nous permet d'organiser dans des conditions optimales :

- l'exposition peinture & photos & travaux manuels
- la journée des inscriptions qui a permis cette année d'enregistrer 420 adhérents dans la journée,
- l'assemblée générale.

Pour mémoire, la commune nous offre une réservation gratuite. Pour les autres occupations, nous payons une participation. Une convention pour chaque salle occupée est établie avec la municipalité,

Des bénévoles, des adhérents, des locaux mais aussi **des partenaires**.

Le Magnolia vient de renouveler son partenariat avec le magasin « Vélonova » et le cinéma « la Balise ».

Sur présentation de la carte d'adhérent à jour, nous pouvons bénéficier de tarifs préférentiels.

L'association a aussi rencontré quelques difficultés à gérer et à régler des comportements inacceptables dans une association, des attitudes incorrectes de la part d'adhérents et de bénévoles. Ces situations perturbantes pour tous les membres du conseil d'administration ont mis en évidence un non respect des règles de vie collective, de vie associative et un manquement à l'image et à l'éthique du Magnolia et mise en cause, à titre personnel, de la probité du Président.

Des décisions n'ont pas été faciles à prendre, mais elles étaient nécessaires.

Le Président précise « Face à ces situations, le conseil d'administration est resté courtois, avons écouté lorsque cela fut possible, sans porter de jugement. Nous avons préservé l'identité des personnes concernées même si « Radio coursive » répandait les nouvelles, parfois sans en connaître le fond. Ces personnes ont démissionné et pas été exclues comme on a pu l'entendre et nous ont remis, voire déchiré, leur carte d'adhérent ».

Heureusement, ces situations restent marginales au vu des 99,97 % d'adhérentes et d'adhérents généreux et bienveillants.

Compte rendu d'activités

Le compte rendu d'activités est présenté par Nikki Torlore, vice-présidente.

rappel des évènements de l'année écoulée :

- L'exposition Peinture - Photos & Travaux Manuels du 5 au 13 avril

Le vernissage du samedi 05 avril qui réunit 190 personnes ouvre l'exposition 2025. Elle accueille en moyenne près d'un millier de personnes. Elle fut mise en place il y a plus de 30 ans et sa notoriété ne cesse de croître grâce à la qualité des œuvres présentées.

- Le déjeuner dansant cabaret du 14 novembre 2024 à Pleyben qui a réunit 84 convives.

- Le dîner traditionnel des bénévoles à Locronan le 27 novembre 2024

Comme chaque année, les membres du conseil d'administration et les responsables d'activités se retrouvent pour un dîner chaleureux. Une reconnaissance du Magnolia en quelque sorte pour le travail et l'animation que chacune et chacun apportent pour leur groupe.

Comme nous l'avons évoqué l'année dernière, le temps passé par ces bénévoles représente, 9000 heures de travail chaque année. Ramené au coût moyen de la main-d'œuvre en France, l'entreprise Magnolia devrait disposer d'une masse salariale de l'ordre de 360 000 €.

- Le repas des adhérents s'est tenu le 5 février dans la salle des fêtes de Ploeven nouvellement restaurée et 120 convives ont participé à ce déjeuner dansant.

- Le Magnolia entre Sel & Tourbe !» :

Une immersion à travers l'exploration des marais salants guérandais suivi d'un déjeuner.

Sous une chaleur de 35°C, un début d'après-midi en chalands sur les eaux calmes du parc naturel de la Brière et visite du village aux toits de chaume de Kerhinet.

- Le vendredi 27 juin, Mahalon accueille le Magnolia pour le pique-nique devenu traditionnel pour clore notre saison riche en activités. Rando, jeux et pique-nique partagé permettent de nous regrouper et de faire de nouvelle connaissance.

- Participation au Téléthon 2024

Belle participation du Magnolia : présentation des objets fabriqués par les activités « Couture », « Peinture huile, acrylique », « Peinture sur soie » et « Petits papiers Crédation ».

2 groupes de randonnées ont été organisés sur 5 et 8 km.

La collecte s'est élevée à 1478 € qui ont été remis à ForceT (téléthon) Douarnenez.

- La journée des inscriptions 2025 : 445 inscriptions ont été enregistrées ce jour là (420 en 2024)

- Le Forum des associations, organisé par la ville de Douarnenez le 6 septembre à la Plaine des Sports. Une belle vitrine qui a permis d'enregistrer une cinquantaine de nouveaux adhérents (40 en 2024).

L'activité « Bridge Salon » est présente sur le stand. Le nombre de personnes inscrites permet de démarrer sereinement cette nouvelle activité.

- Salon du bien vieillir à Douarnenez, organisé par le CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination - le jeudi 9 octobre, salle Jules Verne. Le Magnolia y participait pour la seconde fois. Ce forum est destiné aux personnes dépendantes et leurs aidants.

Le Magnolia ne correspond pas au but de ce forum, d'où la décision prise par le conseil d'administration de ne pas renouveler notre présence à ce salon.

Pour conclure ce rapport d'activités, n'oublions pas tous les évènements organisés en interne des ateliers et qui contribuent au plaisir de chacun.

Le rapport moral et le compte rendu d'activités sont approuvés par les adhérents présents ou représentés.

Avant de passer au point suivant un moment de silence est observé pour les adhérents décédés cette année :

- Noël Perhirin, mari de Marie-Hélène ancien adhérent des activités « belote » et « pétanque ».

- Hélène Le Maout, bien que n'étant plus adhérente depuis la période Covid, Hélène a longtemps participé aux rencontres « Belote ».

- Geneviève Dénéchère : bénévole appréciée, qui a animé durant de nombreuses années l'activité « Peinture sur soie »

N'oublions pas nos adhérents qui ont eu la douleur de perdre leur conjoint, enfant ou un être proche.

3) Approbation des comptes de l'exercice 2024-2025 - Présentation des comptes – Rapport du vérificateur aux comptes – Quitus au président et au conseil d'administration pour sa gestion

Rappel : L'article 14 de nos statuts concernant la tenue de l'assemblée Générale Ordinaire précise que le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'Assemblée après avis du vérificateur aux comptes.

Les comptes sont présentés par Anne-Marie Cosmao, trésorière.

- La présentation des comptes de l'exercice 2024-2025 fait apparaître un résultat positif de 2315,61 €.

LE MAGNOLIA - RESULTAT EXERCICE du 01,09,2024 au 31,08,2025					
DEPENSES		RECETTES			résultat
Frais de fonctionnement	6.211,94 €	ADHESIONS	609	25 €	15.020,00 €
Assurance cotisation-abonnement	866,74 €	1 membre d'honneur			-866,74 €
Imprimerie	52,00 €	600ème gratuit			-52,00 €
Publicité-com	750,00 €	et 7 adhésions tardives			-750,00 €
Bureautique	708,00 €	à 10€			-708,00 €
Ménage-entretien-taxe OM	416,05 €	soit 598 x 25€ et 7 x 10€			-416,05 €
petit équipement	713,44 €				-713,44 €
Téléphone	2.236,83 €				-2.236,83 €
timbres	377,48 €				-377,48 €
site informatique	14,28 €				-14,28 €
	77,12 €				-77,12 €
Activités récréatives	6.346,52 €	repas annuel	4.676,00 €	-1.670,52 €	
Cabaret	6.914,80 €	Cabaret	6.338,00 €	-576,80 €	
Sortie annuelle Brière	4.684,00 €	sortie annuelle	4.610,00 €	-74,00 €	
solde Mont Saint Michel	2.504,00 €		2.760,00 €	256,00 €	
Repas bénévoles	2.120,00 €			-2.120,00 €	
Activités loisirs	1.564,85 €			0,00 €	
Matériel activité / repérages				-1.564,85 €	
Divers				0,00 €	
manifestations diverses / AG	1.225,81 €			-1.225,81 €	
Expo peinture & trx manuels	248,78 €			-248,78 €	
Casquettes			65,00 €	65,00 €	
Dons et produits divers			363,00 €	363,00 €	
Téléthon	1.478,00 €	Reversement Téléthon	1.478,00 €		
CB - frais de bque	121,00 €	intérêts s/livret	425,31 €	304,31 €	
TOTAL DEPENSES	33.419,70 €	TOTAL RECETTES	35.735,31 €	2.315,61 €	
Résultat au 31.08.2025	2.315,61 €				
	35.735,31 €		35.735,31 €		

BILAN de l'exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025			
Nos avoirs à ce jour 31/08/2025	ACTIF	Report au 01/09/2024	PASSIF
Caisse	527,74 €	CAISSE	463,44 €
Compte courant CE	0,00 €	C/C CE	9.406,27 €
Compte courant CA	12.427,66 €		
Livret	10.000,00 €	Livret	9.465,08 €
Total trésorerie	22.955,40 €	Total au 01/09/2024	19.334,79 €
Produits constatés d'avance au 31.08.2025	-1.305,00 €	Résultat exercice	2.315,61 €
encaissements et décaissements Puy du Fou 09.2025			
	21.650,40 €		21.650,40 €

- Le rapport du vérificateur aux comptes pour cet exercice fait l'objet de l'annexe.

Les comptes de l'exercice 2024-2025 sont adoptés.

Quitus au président et au conseil d'administration est accordé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4) Utilisation de la messagerie Magnolia

En 2018, l'association a été victime d'un piratage de sa messagerie orange. Les adhérents d'alors avaient une perte de confiance dans notre dispositif et pour certains d'entre eux, n'ouvriraient plus les messages en provenance du Magnolia.

Une nouvelle organisation a été mise en place. Elle a fait l'objet d'un guide « Utilisation de la messagerie » consultable sur simple demande. En voici la teneur :

3 messageries sont disponibles pour le bon fonctionnement de la communication du Magnolia :

Google → lemagnolia29@gmail.com utilisé, en interne, entre le bureau et les adhérents

Orange → le-magnolia.autre@orange.fr utilisé pour les correspondants extérieurs au Magnolia

Site internet www.lemagnolia.info → contact@lemagnolia.info utilisée pour vous adresser des notifications d'articles ou d'évènement.

Peut-être utilisée à titre exceptionnel sur défaut de la messagerie Gmail.

4 mesures de sécurité :

=> Seuls quelques membres du conseil d'administration, identifiés dans le guide, possèdent les mots de passe.

=> Des informations de type publicité, annonces diverses, en provenance de l'extérieur (messagerie Orange) peuvent être portées à la connaissance de nos adhérents. Ces informations ne sont jamais transférées directement aux adhérents via la messagerie Gmail.

Au préalable, les administrateurs exploitent les messages reçus. Il faut s'assurer de la véracité et de la sécurité de l'information, de son expéditeur et des éventuels liens.

=> Pour protéger vos données personnelles, l'auteur du message

→ Place votre adresse dans le champ Cci (Copie Carbone aveugle). Le destinataire reçoit une copie du courriel sans que son nom soit visible par les autres destinataires.

→ écrit en tête à qui est destinée l'information. Exemple :

« Courriel à l'attention de l'ensemble des adhérents...». Cela permet ainsi de connaître les destinataires de l'information.

→ s'identifie en signature pour savoir qui est l'auteur du message

=> Dans le respect de notre charte, ne communiquez jamais les données personnels d'un adhérent sans son consentement.

EN CONCLUSION :

Un guide Magnolia précise les modalités d'utilisation de la messagerie de l'association en maintenant un bon niveau de sécurité pour les adhérents et dans le respect de la protection des données personnelles de chacun.

Nous respectons votre souhait de ne pas nous communiquer l'adresse de votre messagerie. Vous vous privez alors de la réception de nombreuses informations.

Néanmoins, comme les adhérents qui n'ont pas internet, vous recevrez par voie postale les informations importantes telles que la convocation à l'assemblée générale et les évènements festifs. Les informations peuvent également provenir des responsables de vos activités qui assistent une fois par trimestre au conseil d'administration élargi.

Pour terminer sur ce sujet, si vous avez le moindre doute sur l'origine des messageries du Magnolia, il est prudent de nous appeler. Votre prudence reste le meilleur des antivirus.

5) Élection des membres du Conseil d'Administration

rappel des conditions d'admission :

=> L'article 7 des statuts de l'association prévoit un minimum de 6 membres élus par l'assemblée générale ordinaire pour constituer le conseil d'administration.

=> Son article 8 prévoit son renouvellement chaque année par tiers. Les membres sortants sont rééligibles. (15/3=5). Si besoin un tirage au sort est réalisé.

Membres sortants rééligibles :

- Marité Camus, Nadine Ducloud, Danny Tillier, Nikki Torlore,

Membre sortant rééligible tiré au sort lors du conseil d'administration du 13 octobre :

- Marie-José Le Bot

Par commodité, et après accord des adhérents présents, le vote s'effectue pour une élection globale des membres.

Ces membres ont été élus à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.

Membre démissionnaire du conseil d'administration : Jean-Jacques MARTIN

Jean-Jacques a souhaité interrompre sa fonction. Il poursuit son engagement bénévole en qualité d'animateur de l'activité « Pétanque plaisir » et « Boulten » et le guidage des « Randonnées 4/6 km ». Il est remercié pour le travail accompli.

Candidature : Jean-Yves DINAM propose sa candidature pour renforcer le conseil d'administration.

Sa candidature a été acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

L'article 7 du règlement intérieur prévoit que le nombre des membres du conseil d'administration ne dépassera pas 3 % du nombre total des membres actifs.

A ce jour l'association comporte 615 adhérents, auxquels s'ajoutent 3 personnes qui se sont inscrites en début de séance, soit un total de 618 membres.

Le conseil d'administration peut donc être constitué de 18 membres ce qui permet à trois autres personnes de déposer leur candidature => aucune candidature spontanée.

Guy Yan présente les membres du nouveau conseil d'administration. L'élection du président et du bureau s'effectuera lors du prochain Conseil d'administration qui se tiendra le lundi 24 novembre.

- Guy YAN
- Nikki Torlore, vice-présidente
- Anne-Marie Cosmao, trésorière,
- Nadine Ducloud, secrétaire.
- France Triffault trésorière adjointe et administratrice principale du site internet

9 commissions se répartissent les tâches :

- Commission « **gestion du fichier des adhésions** » Josée Apruzzese et France Triffault
- Commission « **information des membres sans internet** » Josée Apruzzese
- Commission « **administration du site internet** » France Triffaut principale administratrice et Guy Yan
- Commission « **forum des associations et autres salons** » Nikki Torlore et Guy Yan
- Commission « **téléthon** » Anne-Marie Tilly et Isabelle Le Bot avec la participation de Renée Scoarnec par ailleurs Responsable de l'Activité peinture sur soie, patchwork)
- Commission « **Exposition Peinture – Photos & Travaux Manuels** » Danny Tillier, pour la partie Travaux Manuels accompagnée de Christian Wyss pour la partie Peinture et Jean-Pierre Pariset pour la partie Photos, tous les deux responsables des activités correspondantes.
- Commission « **Événementiel** » Isabelle et Marie-Josée Le Bot et Marité Camus,
- Commission « **Accès des locaux et gestion matériel** » François Le Mehauté.
- Commission « **Cinéma** » Nikki Torlore et Alain Mens.

6) Élection du vérificateur aux comptes

Bernard Le Buanec, actuel vérificateur, propose de continuer sa mission pour encore une année. Philippe Cantin se porte candidat en qualité de suppléant pour la saison en cours et en qualité de titulaire à compter de l'AG 2026.

Ils ont tous les deux été élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Avant d'aborder le point suivant, Guy souhaite au nom de l'association un joyeux anniversaire à Marie-Hélène Cloarec, notre membre d'honneur qui fête en ce mois de novembre ses 90 ans.

7) Budget prévisionnel 2025-2026

Le budget prévisionnel 2025-2026 nous est présenté par Anne-Marie Cosmao.

LE MAGNOLIA - PREVISIONS BUDGET 2025-2026						
DEPENSES		RECETTES			Prévisions Résultats 2026	résultat 2025
		ADHESIONS	600	25 €	15.000,00 €	15.020,00
Frais de fonctionnement	6.655,00 €					
Assurance cotisation-abonnement	930,00 €				-930,00 €	-866,74
Imprimerie	105,00 €				-105,00 €	-52,00
Publicité-com	900,00 €				-900,00 €	-750,00
Bureautique	300,00 €				-300,00 €	-708,00
Ménage-entretien-taxe OM petit équipement	550,00 €				-550,00 €	-416,05
Téléphone et internet	800,00 €				-800,00 €	-713,44
timbres	2.610,00 €				-2.610,00 €	-1.817,43
site informatique	280,00 €				-280,00 €	-377,48
	100,00 €				-100,00 €	-14,28
	80,00 €				-80,00 €	-77,12
Activités récréatives	7.450,00 €					
Repas annuel	5.400,00 €	repas annuel			-2.050,00 €	-1.670,52
Cabaret	5.525,00 €	Cabaret			-1.075,00 €	-576,80
Sortie annuelle	12.356,00 €	sortie annuelle			7,00 €	-74,00
Sortie à la journée	4.800,00 €	Sortie à la journée			-150,00 €	256,00
Repas bénévoles	3.025,00 €				-3.025,00 €	-2.120,00
					0,00 €	
Activités loisirs	2.960,00 €				-2.960,00 €	-1.984,25
Matériel activité / repérages	0,00 €				0,00 €	
Divers	1.400,00 €				-1.400,00 €	-1.225,81
manifestations diverses / AG	400,00 €				-400,00 €	-248,78
Casquettes				220,00 €	220,00 €	65,00
Dons					0,00 €	363,00
CB - frais de bque	170,00 €	intérêts s/livret		70,00 €	-100,00 €	304,31
TOTAL DEPENSES	45.959,00 €				-2.588,00 €	2.315,61
Résultat prévisionnel négatif	45.959,00 €					

Il laisse apparaître un déficit de 2588 €.

Néanmoins ce budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés, à jour de leur cotisation.

8) Proposition de l'adhésion à 30 € pour la saison 2026-2027

Le montant de la cotisation actuelle (25 €) résulte d'une augmentation de 3 € qui avait été décidée en septembre 2022 par le conseil d'administration et entérinée lors de l'AG de novembre en raison d'un déficit budgétaire existant. Le montant de la cotisation est donc passé de 22 à 25 €.

Après avoir pris connaissance du budget prévisionnel pour cette saison 2025/2026 et plus particulièrement du montant du déficit de 2588 €, le conseil d'administration, lors de sa séance du 13 octobre, a décidé à l'unanimité de proposer à l'AG une augmentation de 5 € passant l'adhésion de 25

à 30 €. Cette augmentation sera applicable a partir de la saison 2026/2027, soit après 5 années de prix constant.

Sur la base du budget prévisionnel de cette saison, le déficit par adhérent représente 4,30 €. Pour faciliter l'encaissement et du fait que cette augmentation n'interviendra que dans un an, le conseil d'administration a jugé utile d'arrondir à 5 €.

Cette augmentation se justifie pour permettre à l'association :

- de faire face à l'augmentation des frais de fonctionnement
- de répondre autant que nécessaire aux besoins des 36 activités
- de maintenir sa contribution aux événements festifs notamment en faisant face à l'augmentation des transports

Le maintien de l'équilibre financier permettra à l'association de continuer à proposer des prestations de qualité.

La proposition d'augmenter la cotisation de 5 € est adoptée à l'unanimité.

Le montant de l'adhésion à partir de la saison 2026-2027 sera de 30 €.

9) Projet des activités festives – saison 202- 2026

Le projet des activités festives est présenté par Marie José Le Bot de la commission événementiel.

Certains événements se sont déjà déroulés :

=> Les 12 et 13 septembre, une escapade inoubliable au Puy du Fou, des spectacles grandioses, journées riches en émotions. Même le réveil très matinal n'a pas entamé la bonne humeur des participants.

=> du 10 au 28 octobre, le club Pen Sardin Photo a tenu son exposition dans la galerie marchande du centre Leclerc. Une très belle édition, avec le club de Clohars-Fouesnant en invité.

=> un mot sur le voyage en Turquie, prévu initialement pour le mois de juin 2026.

Le conseil d'administration s'est trouvé face à des délais trop restreints pour pouvoir organiser un séjour dans de bonnes conditions, d'où sa décision d'annuler le voyage.

Il est important de rappeler qu'en tant qu'organisateur et responsable, le Magnolia tient à s'assurer du bon déroulement du voyage à chacune de ses étapes. Dans le cas présent, il valait mieux reporter ce projet plutôt que de le précipiter.

d'autres sont à venir ou en préparation

=> Le 27 novembre, le repas des bénévoles.

=> Le samedi 6 décembre, journée solidaire pour le Téléthon,
Monsieur Alain Dumont, président de Force T Douarnenez, nous annonce que le téléthon se déroulera du 2 au 6 décembre et débutera comme d'habitude par la préparation des crêpes.

=> En février est prévu le déjeuner dansant des adhérents

=> En avril, l'exposition annuelle du Magnolia

=> En mai, déjeuner spectacle

=> En juin, balade découverte

=> pour clôturer la saison, le pique-nique annuel à Mahalon pourrait cette année être exceptionnel puisque l'association a vu le jour le 23 juin 1986, occasion pour fêter ses 40 ans.

10) Question diverse : aucune

11) Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire

intervention de Guy Yan qui rappelle

- que la réputation du Magnolia n'est plus à faire et que les décisions qui sont prises par les conseils d'administration successifs permettent encore aujourd'hui d'apporter des liens d'amitié
- que l'association reste fragile en termes de bénévolat
- qu'il appartient à l'ensemble des adhérents d'anticiper les départs pour garantir en toute sérénité la continuité de l'association.

Guy Yan informe l'assemblée qu'après avoir présidé 7 assemblées générales et 61 conseils d'administration, il est raisonnable pour lui de passer la suite. Pour une continuité douce, il proposera au conseil d'administration dans sa séance du 24 novembre de poursuivre la présidence **jusqu'à l'AG 2026**. Il aura alors présidé 8 assemblées générales.

Intervention de Nikki Torlore qui précise

- que « Non ce n'est pas trop tôt pour en parler. c'est maintenant qu'il faut penser à l'avenir de l'association ».
- et que c'est nous tous qui sommes concernés

Intervention de Madame Poitevin

Elle rappelle que le Magnolia est la plus grande association de Douarnenez, qu'on s'y sent bien notamment grâce à la diversification de ses activités et que c'est une association de valeurs, de solidarité, de partage et d'amitié.

Il n'y a rien de pire que d'être isolé financièrement et psychologiquement.

Elle félicite chaleureusement les bénévoles qui se mettent au service des autres à une époque où « on vient, on prend, on jette, on passe ». Tout ne se monnaye pas.

Ils reçoivent en retour de la gratitude mais, au-delà, leur action porte puisqu'il y a un accroissement des adhérents.

Le Magnolia fait du bien.

Guy remercie l'assemblée et invite à partager le pot de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 H 10.

Signature du Président
Guy YAN

Signature de la Secrétaire de séance
Nadine Ducloud

ANNEXE

rapport du vérificateur aux comptes

Mesdames et Messieurs,

J'ai rencontré le 7 octobre dernier Anne-Marie Cosmao, notre trésorière. Anne-Marie m'a soumis les comptes de l'exercice 2024-2025 de notre association, ainsi que toutes les pièces comptables nécessaires à ma mission de vérificateur. Lors de cette rencontre j'ai obtenu réponse à toutes mes questions.

Comme vous avez pu le voir les recettes ont été de 39 650,31€, les dépenses de 37 334, 70€ ce qui donne un résultat bénéficiaire de 2315,61€. Ce résultat est affecté au compte de report à nouveau, ce qui se traduit par un actif au 31 aout 2025 de 21 650,40€.

Je peux donc certifier après contrôle des comptes et des pièces comptables s'y rapportant que le compte de résultat ainsi que le bilan sont sincères, véridiques et conformes aux règles comptables qui régissent notre association.

Je vous propose donc d'adopter ces comptes 2024-2025 et de donner quitus au Président et au Conseil d'Administration.

Fait à Douarnenez le 8 Octobre 2025,

Bernard Le Buanec.

